

Sarcey, le 15 janvier 2026

Lettre à l'attention des candidat(es) aux élections municipales 2026

Une ferme publique intercommunale, un beau projet pour votre territoire

Dans le sillage de l'application de la loi « Egalim » votée en 2018, les fermes municipales se sont multipliées à travers le pays. Aujourd'hui, on en recense plus de 150, soutenues financièrement et politiquement par des communes et des intercommunalités de toutes tailles et de tous bords politiques¹.

Dans le département du Rhône, les initiatives se multiplient, Chaponost, Val d'Oingt, la métropole de Lyon et bientôt Caluire.

Ces fermes concrétisent une **réappropriation** à l'échelle locale des enjeux de résilience alimentaire et d'alimentation saine. Elles renouvellent les politiques publiques sur ces enjeux en les ancrant dans nos territoires.

En alimentant les cantines scolaires et les EHPAD en direct, elles garantissent une alimentation bio, locale et ultra fraîche pour garnir les assiettes des enfants et des personnes âgées et contribuent à la **lutte contre la précarité alimentaire** (aide alimentaire, portage de repas à domicile). Elles sont également de **formidables outils pédagogiques**, permettant de faire le lien entre le champ et l'assiette des enfants, changeant en profondeur les pratiques alimentaires des familles. Par leur impact positif sur les habitudes alimentaires, la mise en œuvre de circuits ultracourts d'approvisionnement et la démonstration de pratiques agricoles innovantes, écologiques et productives, les fermes municipales sont de **véritables catalyseurs** pour amorcer une politique alimentaire à l'échelle de votre collectivité.

Il ne s'agit pas de contrôler l'ensemble de la chaîne alimentaire mais seulement celle liée à la restauration collective qui est sous votre responsabilité. Les fermes municipales participent, de fait, à la sécurisation du foncier agricole en les protégeant des aléas du marché. Il ne s'agit pas non plus de fausser la concurrence puisque la production maraîchère de ces fermes ne représente qu'un faible pourcentage de la production locale. Tout au contraire, ces fermes impulsent une dynamique

¹ Ce projet est présent dans la "Charte départementale Agriculture Urbanisme et Territoire" voir https://www.rhone.gouv.fr/content/telechargement/37430/208714/file/3_9_Plaquette_fermeCommuneVF.pdf

alimentaire qui entraînera des répercussions sur l'ensemble de la filière agricole locale en mettant en avant le rôle central de l'agriculture dans votre territoire. En ce sens, elles sont porteuses d'un objectif d'intérêt général local.

Vous qui êtes porteur de cet intérêt général, pourquoi n'enclenchez-vous pas une nouvelle dynamique sur notre territoire en inscrivant ce projet fédérateur dans votre profession de foi ?

Le Réseau national des fermes publiques accompagne la mise en œuvre de ces projets et localement, le Collectif Quicury, grâce à un travail de recherche et de collecte de données entamé depuis plusieurs années, est prêt à vous fournir toute l'information pour la mise en œuvre d'un projet de ce type.

Parlons-en, rencontrons-nous !

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le Conseil d'Administration du Collectif Quicury

Copie à Madame la Préfète de la Région Auvergne Rhône Alpes

Copie à Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé . Auvergne-Rhone-Alpes

Copie à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle

Copie à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

Copie à Monsieur le Président du Conseil départemental du Rhône

Copie à Monsieur le Président de la chambre d'agriculture du Rhône

Copie à Monsieur le Directeur de la SAFER

Copie à Monsieur le Président de la SAFER

Copie à la Presse